

AVIS DE CONVOCATION

Chère collègue,
Cher collègue,

Le conseil de section vous invite à l'assemblée générale annuelle du Barreau du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Date : **Vendredi 3 mai 2024**

Heure : **12 h**

Lieu : **À l'Auberge de la Pointe**
 10, boul. Cartier
 Rivière-du-Loup

Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- l'ordre du jour pour cette assemblée
- le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 6 mai 2023 tenue à Matane
- le rapport de la Bâtonnière (courriel distinct)
- le rapport du Jeune Barreau
- le rapport de la formation permanente
- les états financiers au 31 mars 2024
- un projet de résolution concernant la relève en région
- le Plan d'action Attractivité et rétention de la relève juridique en région
- le Guide de rétention des nouveaux avocats en région

Au plaisir !

Votre conseil de section

Par Me Annick Bédard, secrétaire